
Haïti Face Au Défi Environnemental : Et Si Nous Commercialisons Nos Fatrasⁱ ?

Pré-texte

« Le cri de Daniel Rouzier a retenti comme un coup de tonnerre dans un ciel clair. Un discours profond, articulé et qui expose une réalité crue, qui nous sort de notre zone de confort. La lucidité des propos de M. Rouzier, corroborés par des statistiques pertinentes, sonne comme un camouflet pour l'élite économique. Une élite amorphe socialement et elliptique d'ingéniosité!ⁱⁱ »

Contexte

Le « discours-réquisitoire-cahier-de-charges » indexant l'élite économique, prononcé par l'homme d'affaires haïtien Daniel Rouzier à la réception de bienvenue offerte par la Chambre de commerce américaine en Haïti (AMCHAM) au nouvel Ambassadeur des Etats-Unis l'Honorable Michèle J. SISON, le mercredi 16 mai 2018, a provoqué une gigantesque onde de chocs ! Un véritable tsunami socio-médiatique !

Dans la longue liste des contentieux historiques non soldés et les problématiques socioéconomiques agitées, la « gestion des déchets » occupe une place particulière. Nonobstant l'espèce et les non-dits (*si « les questions sont là les réponses le sont aussi »*), nous devons, par-delà toute forme d'hypocrisie de vocabulaire, nous sentir interpellés, individuellement ou collectivement, à un titre ou à un autre !

Historicité

Dans tous les pays, la gestion des déchets constitue un problème qui date de toujours. En effet, les hommes ont longtemps pu les confier à la nature. Ce qui ne pouvait être utilisé pour nourrir les animaux était enfoui, brûlé ou servait à faire de l'engrais.

Durant la seconde révolution industrielle, la fabrication de produits de synthèse se développe. De nouvelles sources d'énergie sont utilisées. Les moyens de transport se diversifient. Au XIX^e siècle, l'hygiène et la salubrité publique deviennent une vraie préoccupation.

Pour ce qui concerne notre pays spécifiquement, Haïti produit le moins de déchets par tête d'habitant de toute la zone (0,70 kg par personne et par jour), comparé à 1kg 26 pour la République dominicaine, et à 2kg 04 pour les États-Unis. Néanmoins, Haïti est le pays le plus insalubre de toute la zone car nous ne ramassons que 11% de nos ordures, comparé à 60% pour la République dominicaine et à 76% pour la Jamaïque.ⁱⁱⁱ

Faute d'une stratégie nationale globale bien charpentée, aucun déchet collecté dans les villes haïtiennes n'est éliminé dans une décharge sanitaire. Chaque ville gère ses résidus solides à sa manière. La forme la plus répandue d'élimination des déchets est d'utiliser des dépotoirs à ciel ouvert qui représentent 62% de l'élimination à l'échelle nationale. D'après les estimations du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MPPTC), la génération des déchets solides dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (AMPAP) est de 1.613 tonnes/jour, à elle-seule, équivalant à 588.745 tonnes/an^{iv}. Pour beaucoup, la situation d'insalubrité de la capitale haïtienne n'a jamais atteint des proportions aussi alarmantes.

La gestion des fatras : un défi environnemental majeur en Haïti

La population augmente et se concentre dans l'espace urbain. Conséquence de l'évolution des modes de vie et de consommation, la gestion des déchets ménagers représente un véritable défi en Haïti. En effet les déchets, s'ils ne sont pas correctement gérés, ont des impacts récurrents d'une extrême gravité sur l'Homme et sur l'Environnement: (i) la qualité de l'eau est menacée; (ii) les possibilités de développement touristique diminuent dans des proportions alarmantes; (iii) les fatras deviennent des réservoirs de maladies et la santé publique est menacée; (iv) les zones maritimes sont polluées, ce qui a des conséquences négatives pour les pêcheurs et pour la qualité des écosystèmes côtiers^v.

À travers le pays, les services en Gestion des Déchets Solides (GDS) sont opérés par le secteur public : Mairies, Service Métropolitain de Collecte des Résidus Solides (SMCRS)). Le secteur privé s'implique aussi dans ce thème, contractuellement, avec des individus, des ménages, des établissements industriels et/ou commerciaux.

Dans les années récentes, les ONGs et les Organisations internationales s'impliquaient également dans le secteur, soit directement, soit comme un appui aux organisations publiques. Parmi d'autres, on peut citer la Banque Mondiale (BM), l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), l'ONU-HABITAT, le Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD), la Fondation YELE Haïti en ce qui concerne la collecte, et la Fédération des amis de la nature (FAN) dans les programmes de sensibilisation.

Des solutions de prévention et de recyclage peuvent permettre de les maîtriser. Pour cela, il faut, en priorité, en réviser la gestion dans les villes. Pour reprendre l'économiste anglais John Maynard Keynes, « nous sommes un pays pauvre ; nous devons apprendre à vivre en conséquence. » D'aucuns pensent qu'il y a moyen non seulement de recycler les déchets plastiques, mais aussi de gérer d'une autre manière les détritrus. Que faire ?

Commercialiser nos « fatras ? »

Entre pollution et changements climatiques, les déchets plastiques sont un marché juteux chiffré par milliard de dollars, sur le plan international. La Chine qui occupe une position prédominante dans la fabrication mondiale de produits manufacturés, a été pendant longtemps, - elle l'est encore jusqu'en décembre 2018 -, le plus gros pays importateur de toutes sortes de déchets recyclables.

Aujourd'hui, 87% du plastique recyclé de 27 États de l'Union européenne sont exportés directement ou indirectement, via Hong Kong, en Chine. L'année dernière, les États-Unis lui ont vendu 1,42 million de tonnes de débris plastiques, pour une valeur estimée à 495 millions de dollars^{vi}.

Dans les pays en voie développement (PVD) à l'image d'Haïti, la valorisation et la transformation des déchets sont des secteurs qui offrent d'importantes opportunités de génération de revenus pour les plus vulnérables économiquement : femmes seules, enfants des rues, jeunes sans emploi, etc. Selon Isabelle Fortin et Richener Nœl^{vii} la gestion des déchets constitue un nouveau pôle d'emploi sous forme de TRAVAUX À HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE en réponse à une forte demande sociale, pour combattre le chômage de masse, la précarité situationnelle et la marginalisation de plusieurs milliers d'individus.

En Haïti, traditionnellement, les déchets sont ramassés au porte à porte à peu de frais par des personnes utilisant des brouettes. Ces activités avaient commencé bien avant le séisme du 12 janvier 2010. Elles ont connu un essor remarquable dans la foulée de l'importante opération humanitaire en réponse à la catastrophe, l'assainissement étant un élément central du travail des organisations humanitaires, tout particulièrement celles travaillant dans les camps de déplacés.

Aujourd'hui, en parallèle avec les expériences de jeunes entrepreneurs dans différentes filières de start-up (production de biogaz, activités de compostage), on relève dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince des initiatives remarquables du secteur privé^{viii} se fondant sur les bonnes pratiques de gouvernance en matière de gestion des déchets.

En ce qui concerne le recyclage à proprement parler, les Industries Haïtiennes de Plastiques S.A. (INHAPSA), se donnent pour mission (i) le recyclage des déchets en plastiques pour confectionner des produits d'usage courant de bonne qualité (cuvettes, seaux, paniers, etc.) pour être vendus sur le marché à des tarifs attractifs et très concurrentiels ; (ii) la protection de l'environnement du pays ; (iii) la création d'emplois pour des centaines de compatriotes ; (iv) l'incarnation d'une industrie haïtienne de référence par rapport aux normes internationales dans le domaine.

De tout ce qui précède il ressort que la gestion des déchets est l'une des principales problématiques pour l'avenir. Des solutions doivent désormais être mises en place pour le recyclage, la réutilisation ou la valorisation de ces déchets selon le principe des **3 R – Réduire, Réutiliser, Recycler**. Autrement, il n'existe ni recette miracle ni solutions complètement nouvelles: pour gérer les déchets, il ne peut y avoir d'autre solution que de produire et de consommer moins de biens matériels. En l'espèce, un éventuel plan d'actions doit insister sur l'implication des différents acteurs dans un projet commun concernant l'ensemble de la population, et en lien avec des thématiques de l'environnement et du développement durable dans un modèle intégratif impliquant l'État, les collectivités locales et des prestataires privés.

Un peu partout de par le monde il existe de nombreux de modèles innovants de gestion des déchets. En Afrique par exemple, le cas de Cibitoke, au Burundi, offre une expérience-pilote innovante qui suscite des vocations.

L'Association pour le Développement Intégral au Burundi (ADIB)^{ix} - un modèle duplicable, reproductible

C'est l'ADIB qui coordonne l'initiative avec l'appui du Programme des Nations Unies Pour le Développement (PNUD). Les marchés et les rues de Cibitoke étaient jonchés d'ordures. Aucun service n'était prévu pour débarrasser la ville de ses déchets ménagers et publics, ni pour assurer leur recyclage. Face à cette problématique, plusieurs partenaires ont décidé de s'unir pour créer l'association Dusukure Igisagara (Rendons propre la ville), qui veille chaque jour à l'enlèvement des ordures, à leur stockage et à leur revalorisation.

Dans le cadre d'un partenariat public-privé avec la commune, 60 personnes précarisées (ex-combattants, vulnérables, rapatriés) avaient été sélectionnées pour mettre en œuvre ces travaux de salubrité publique. Les projets visent en particulier à autonomiser les femmes qui constituent 80 pour cent des participants. La moitié d'entre elles sont des veuves. Elles ont commencé leurs activités par l'évacuation des montagnes de déchets qui polluaient les marchés de la ville.

Par la suite, elles ont mis en place un système de collecte quotidien des déchets ménagers. Chaque jour, équipées de brouettes et de pelles, elles sillonnent les rues de la ville pour collecter les ordures préalablement stockées par les familles dans des sacs fournis par l'ADIB.

a. Résilience économique : autosuffisance financière et pérennité

Les travailleurs du projet sont rémunérés 2.00 USD par jour. Sur cette somme, une épargne individuelle de 0.50 USD et une cotisation sociale de 0.20 USD sont prélevées et placées sur le compte du projet.

En addition, la population est invitée à payer une taxe mensuelle par ménage de 0.50 USD afin de financer les services rendus pour que le projet devienne à terme autosuffisant financièrement et assure sa pérennité.

b. Impact social : nourrir et valoriser l'individu

Au-delà de l'apport économique et de l'intérêt en termes d'hygiène, l'initiative a un réel impact social : c'est un emploi qui nourrit et qui valorise ! Par-delà les archétypes classiques et des modèles inadaptés au contexte, quel exemple, pour Haïti !

Cadre légal inefficace

L'accumulation des ordures ménagères et des résidus solides a toujours fait l'objet de préoccupations de tous les gouvernements d'Haïti sans qu'ils puissent pour autant trouver une solution. La situation en matière de gestion des déchets dans les zones urbaines est confrontée à de nombreux problèmes. La prise en charge par la collecte et un traitement efficace et respectueux de l'environnement n'est pas encore perçue de façon généralisée par la population comme une nécessité sur le plan économique, environnemental et socioculturel.

Le cadre légal établi par la Constitution est inefficace. Originellement, l'institution responsable de la gestion des déchets solides est la Commune (Mairie). Par la suite, le Décret du 3 mars 1981 a créé le Service Métropolitain de Collecte des Résidus Solides (SMCRS) dont la mission principale est d'assurer la collecte et le traitement des résidus. Plus tard, le Décret du 26 octobre 1989 définit le partage de la responsabilité de la gestion des déchets entre le SMCRS et les Mairies Communales de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (AMPAP). Il en est résulté un « dualisme » interinstitutionnel réducteur, générateur de tensions, conflits d'autorité et de blocages dans les interventions.

En outre, au niveau national le cadre légal n'est pas accompagné d'une planification stratégique dans le temps et dans l'espace, de politiques, normes techniques et mécanismes de financement adéquats ainsi que d'autres dispositifs/éléments qui précisent comment mettre en œuvre et gérer un bon programme de gestion des déchets. Ajouté à ces insuffisances, des mécanismes de coordination intersectorielle des entités pertinentes font cruellement défaut. Pour finir, il est à déplorer l'absence d'une entité de l'État central pour s'occuper spécifiquement des actions d'amélioration progressive et continue de l'habitat urbain, pour orienter et coordonner les activités des Mairies à ce sujet^x.

En conclusion : mettre le pays en marche vers les objectifs de la COP 21

La collecte des déchets doit faire l'objet d'une politique nationale. Dans une société haïtienne en déliquescence, privée de repères et de certitudes et dans laquelle les modèles les plus universels vacillent,- la gestion des fatras et la question de l'impact environnemental et plus

spécifiquement celle des déchets ménagers, - sont des problématiques récurrentes qui interpellent tous les acteurs (gouvernants, élus municipaux, leaders politiques, gens d'influence, organisations socioprofessionnelles, entreprises, partenaires du secteur privé, etc.) susceptibles d'impacter les prises de décision en la matière.

Pour reprendre Pierre Chauvet Fils de la Fédération des Amis de la Nature (FAN), il y a moyen de recycler les déchets plastiques car « il est plus que jamais urgent d'arrêter le désastre. » En conséquence de quoi, le CITOYEN ne doit pas « **avoir peur** » de demander aux gouvernants de donner aux gouvernés « les signaux qu'il faut. »

Par inférence, le discours de Monsieur Gérard Daniel Rouzier renvoie aux objectifs définis par les Organismes de la Conférence de Paris de 2015 (**COP21**) sur le climat, tenue en France, du 30 novembre au 12 décembre 2015. Dès lors, une nouvelle institution à l'échelle du pays serait souhaitable. Pourquoi pas une Autorité Supérieure du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (ASDDELCC) ? Cette entité aurait pour mission de *mettre le pays sur la voie* d'une gestion des déchets solides durable, saine, et abordable avec prise en compte prioritairement des besoins critiques de créer de l'emploi, de valoriser les matériaux jetés par la société et d'assurer la protection de l'environnement et des écosystèmes naturels en vue de *contribuer au bien-être des générations actuelles et futures.*

Michelet Michel, M. Sc.

Expert financier | Gestionnaire | Consultant individuel

Courriel(s) : micheletmichel.1@gmail.com

26/05/2018

ⁱ Texte inspiré d'un Mémoire « crédité » rédigé par l'auteur de cet article, dans le cadre d'un MOOC (Massive On Line Open Courses) autorisé par HEC, Paris et Ticket for Change via la Plateforme pédagogique Coursera.org., - pour l'obtention d'un Certificat de Spécialiste en « Économie du développement durable et de l'environnement », - en partenariat avec des universités et des organisations du plus haut niveau offrant un accès universel à la meilleure formation au monde.

ⁱⁱ Ali Acacia, Le Nouvelliste du 22-05.2018 : Qui a peur de Daniel Rouzier ?

ⁱⁱⁱ Haïti - Politique 20/05/2018: Rouzier fait le procès de l'élite bourgeoise haïtienne sans complaisance !

^{iv} CCI Haïti Groupe Thématique « Bidonvilles et Déchets », Rapport Final (22 juin 2004)

^v Ibid

^{vi} Asie Pacifique News (APN) Letter, février 2018 - Site d'information édité par Asie Pacifique Média SAS, Paris, France

^{vii} Isabelle Fortin et Richener Noël | Groupe URD : Urgence, Réhabilitation, Développement | Observatoire Haïti

^{viii} Comme la Société Anonyme Boucard Pest Control S.A.

^{ix} Association pour le développement intégral au Burundi : Les femmes apportent une solution à la gestion des déchets de Cibitoke
- <http://www.bi.undp.org/content/burundi/fr/home/ourwork/environmentandenergy/successstories/les-femmes>

^x Ibid